



Audomarois

A deux pas de chez nous

Cette année encore, le bar de ligne aura le goût de trop peu

Le comité régional des pêcheurs de loisirs en mer regroupe environ 1 000 adhérents entre Dunkerque et Berck. Il s'est réuni jeudi à Wimereux pour évoquer quelques sujets de préoccupation, au premier rang desquels la pêche au bar. Cette année encore, ils devront respecter une législation hyper restrictive.



L'été dernier, quelques pêcheurs boulonnais ont prêté main forte à l'équipe du film « Vent du Nord ».



PAR PATRICIA NOËL
boulogne@lavoixdunord.fr

CÔTE D'OPALE. Douze associations, près de mille adhérents dont quelques « grandes gueules »... On comprend pourquoi le comité régional des pêcheurs de loisir en mer, qui fraye de Dunkerque à Berck, est aujourd'hui un partenaire de premier choix pour les collectivités publiques.

La fédération dont il dépend est d'ailleurs si forte (notamment grâce aux pêcheurs bretons et méditerranéens) qu'elle est aujourd'hui en mesure de se faire entendre quand elle décide de crier un peu fort aux oreilles de la commission de Bruxelles, chargée d'établir les quotas de pêche.

UN BAR PAR PÊCHEUR ET PAR JOUR

Car on l'ignore souvent, les pêcheurs professionnels ne sont pas les seuls à se voir dicter la façon de faire. Les pêcheurs de loisir - appelés aussi pêcheurs récréatifs - ont, eux aussi, une saison à observer, des zones à

protéger et, surtout, des quotas à respecter.

À la fin de l'année dernière, grâce à un lobbying actif, la Fédération avait réussi à faire entendre sa voix auprès de la commission européenne. Mais il fal-

“ À Bruxelles, les pêcheurs réclamaient un quota mensuel d'une dizaine de bars par pêcheur. Encore perdu... ”

lait surtout convaincre l'ensemble des ministres européens de la pêche (ce sont eux qui votent au sein du conseil), à commencer par Stéphane Le Foll, le Français, pour obtenir gain de cause.

Les pêcheurs de loisir français réclamaient un quota mensuel d'une dizaine de bars par pêcheur. « Pour que l'on puisse prendre du poisson le jour ou on a l'occasion d'en prendre », développe Antoine Benoît, de l'association audresselloise. Les ministres sont restés sur la même

position, étriquée et frustrante pour les pêcheurs, d'un bar par pêcheur et par jour, et seulement à compter du 1^{er} juillet. L'objectif, bien entendu, étant de préserver la ressource, de plus en plus faible.

PAS DES TRICHEURS

Les pêcheurs entendent parfaitement cet argument, eux qui peinent de plus en plus à remonter dans leurs filets les cabillauds, maquereaux et bars. « Nous ne sommes pas des tricheurs », plaident-ils. *Et quand bien même nous tricherions, cela se compterait en kilos, quand, pour certains industriels, on peut compter en tonnes.* Ça, c'est fait, comme dirait l'autre...

Mais les pêcheurs ne se trompent pas de cible. Leur objectif, cette année encore, est de convaincre les ministres européens du poids économique de leur activité (*lire ci-contre*). Bien malin qui peut dire quel bulletin ils glisseront dans l'urne dimanche prochain. Quoi qu'il arrive, on est à peu près sûrs qu'ils iront (aussi) à la pêche! ■

Plus d'infos sur <http://www.fnpps.fr/>



LES PÊCHEURS NE COMPTENT PAS POUR DU BEURRE

Le comité régional des pêcheurs des Hauts-de-France travaille de plus en plus avec le parc naturel marin, un interlocuteur privilégié. Leur objectif, dans les mois à venir, est de démontrer que la pêche de loisir, que l'on appelle aujourd'hui « récréative » génère une activité économique et touristique non négligeable. Dans la région, ils sont plus de 1 000 à pratiquer ce loisir en club, et beaucoup plus si l'on prend en compte le nombre de pêcheurs non affiliés. « *Cela fait vivre les ports, avec les droits de place, mais aussi le commerce, spécialisé ou pas, les restos...* », témoignaient jeudi soir à Wimereux les membres du comité régional.